



syndicat mixte d'étude pour la
valorisation et le traitement des
déchets ménagers et assimilés du
CENTRE YONNE

Coordonnateur du groupement de commandes :
Syndicat des Déchets du Centre Yonne
6, quai de l'Hôpital
89300 Joigny
Tél : 03 66 25 72 61
Mail : contact@dechetscentreyonne.fr



Fourniture de gobelets réutilisables

Cahier des charges

Marché à bons de commandes, dans le cadre d'un groupement de commandes.

Date et heure limites de remise des offres : mercredi 4 mai 2016 à 16h.

1. Objet du marché

Pouvoir adjudicateur : le groupement de commandes « compostage » du Centre Yonne agissant pour le compte des treize structures suivantes :

- A petits pas voilà que c'est moi (association)
- Comité d'animation de Bassou (association)
- Comité des fêtes de Cheny (association)
- Festif'Art of Villecien (association)
- La grange de Beauvais (association)
- Mairie de Champlay
- Mairie de Chemilly sur Yonne
- Mairie de Laroche Saint-Cydroine
- Mairie de Précy sur Vrin
- Mairie de Quenne
- Mairie de Varennes
- Mairie de Venoy
- Mairie d'Héry

Le groupement de commandes est donc constitué du syndicat des déchets du Centre Yonne et de collectivités et d'associations de son territoire.

En tant que coordonnateur du groupement le Syndicat des déchets du Centre Yonne est chargé de procéder à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection d'un ou plusieurs cocontractants, de signer et de notifier le marché. Les membres du groupement émettent les bons de commandes et s'assurent, pour ce qui les concerne, de leur bonne exécution. Les fournitures doivent être livrées dans les différentes structures, membres du groupement de commandes dont les coordonnées sont précisées dans ce cahier des charges.

Coordonnateur du groupement de commandes :

Syndicat mixte d'étude pour la valorisation et le traitement des déchets ménagers et assimilés du Centre Yonne
6 Quai de l'Hôpital
89300 JOIGNY
Téléphone : 03 66 25 72 61
Site internet : www.dechetscentreyonne.fr
Mail : contact@dechetscentreyonne.fr

2. Pièces constitutives du marché :

- Présent cahier des charges
- Bordereau des prix unitaires (BPU)

3. Durée du marché

La durée de validité du marché est la période à l'intérieur de laquelle les bons de commande peuvent être émis. Elle est fixée à 2 ans à compter de la notification du marché.

4. Nature des prestations, prévisionnel des commandes et description des fournitures

Ce marché concerne la fourniture de deux types de gobelets :

- **gobelets réutilisables en plastique 25cl/33 cl**
- **gobelets réutilisables en plastique 45 cl/65 cl**

A. Minimum et maximum du marché

Pour chacun des lots le marché est constitué des minimum et maximum suivants:

Lots	Description des lots	Nombre minimum	Nombre maximum
Type 1	Gobelets réutilisables d'environ 25/33 cl	5 120	8 900
Type 2	Gobelets réutilisables d'environ 45/65 cl	300	1 200

B. Répartition des commandes

Chaque membre du groupement commande pour ce qui le concerne.

Chaque membre du groupement pourra commander des gobelets personnalisés avec ses propres visuels.

Ci-après le tableau prévisionnel de répartition des commandes entre chaque membre du groupement.

Type de structure	Nom structure	Gobelets petite capacité (entre 25cl et 33 cl)		Gobelets grande capacité (entre 45 cl et 65 cl)	
		Nb mini	Nb maxi	Nb mini	Nb maxi
Collectivité	Mairie de Venoy	1000	1000	0	0
Collectivité	Mairie de Laroche Saint-Cydroine	100			200
Collectivité	Mairie d'Héry	500	1400	0	0
Association	La grange de Beauvais	300	500	0	0
Association	Festif'Art of Villecien	1000	1500	0	0
Collectivité	Mairie de Quenne	50	100		
Association	Comité d'animation de Bassou	800	1000	0	0
Collectivité	Mairie de Varennes	200			
Association	Comité des fêtes de Cheny	200	500	0	0
Collectivité	Mairie de Chemilly-sur-Yonne	500	1500		
Collectivité	Mairie de Champlay	100	100		
Collectivité	Mairie de Précy-sur-Vrin	60	100	0	0
Association	A petits pas voilà que c'est moi	10	200		
Collectivité	Syndicat des Déchets du Centre Yonne	300	1000	300	1000

Type n°1 : fourniture de gobelets réutilisables de 25/33 cl

Le lot n°1 concerne la fourniture de gobelets réutilisables en plastique, de petite capacité (**entre 25 et 33 cl**).

- **Capacité** : la contenance des gobelets devra être comprise entre **25 cl et 33 cl**

- **Matériau de fabrication:** les gobelets pourront être en plastique. Ils devront être sans Bisphénol A. Les gobelets pourront être composés de plastique recyclé.
- **Conditionnement :** le mode de conditionnement devra être précisé dans la notice technique détaillée du candidat. Les gobelets devront être conditionnés de manière à limiter les déchets d’emballage.
- **Garantie :** les gobelets et les impressions devront pouvoir résister à un minimum de 120 lavages.
- Le matériel proposé devra être neuf.
- Les gobelets devront comporter une échelle de graduation.
- Fin de vie des gobelets : le candidat devra préciser le traitement possible des gobelets en fin de vie (notamment en vue de leur recyclage).

Type n°2 : fourniture de gobelets réutilisables de 45/65 cl

Le lot n°1 concerne la fourniture de gobelets réutilisables en plastique, de petite capacité (**entre 45 et 65cl**).

- **Capacité :** la contenance des gobelets devra être comprise entre **45 cl et 65 cl**
- **Matériau de fabrication:** les gobelets pourront être en plastique. Ils devront être sans Bisphénol A. Les gobelets pourront être composés de plastique recyclé.
- **Conditionnement :** le mode de conditionnement devra être précisé dans la notice technique détaillée du candidat. Les gobelets devront être conditionnés de manière à limiter les déchets d’emballage.
- **Garantie :** les gobelets et les impressions devront pouvoir résister à un minimum de 120 lavages.
- Le matériel proposé devra être neuf.
- Les gobelets devront comporter une échelle de graduation.
- Fin de vie des gobelets : le candidat devra préciser le traitement possible des gobelets en fin de vie (notamment en vue de leur recyclage).

5. Notice technique détaillée

Type n°1 et 2 : fourniture de gobelets réutilisables de 25/33 cl et de 45/65cl

■ Echantillon

Un échantillon devra être fourni par le candidat. Les échantillons demandés sont à envoyer au syndicat des déchets du Centre Yonne, coordonnateur du groupement de commandes et maître d’ouvrage (SDCY, 6 quai de l’hôpital, 89300 JOIGNY), lors de la remise des offres, ou au plus tard à la date limite de remise des offres. Les échantillons pourront être récupérés au plus tard 45 jours après la date de remise des offres. Au-delà, ils seront considérés propriété du Syndicat des Déchets du Centre Yonne.

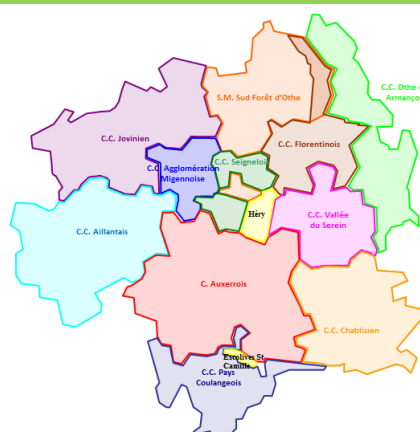
■ Notice technique détaillée

Le candidat devra également fournir une notice technique détaillée dans laquelle il devra préciser les éléments suivants :

- Photo
- Capacité totale
- Capacité utile
- Poids du gobelet
- dimensions
- Matériau de fabrication
- Coloris disponibles pour le gobelet
- Coloris disponibles pour l'impression
- Procédure et détails relatifs à personnalisation des gobelets (fichier à fournir, format de l'impression sur gobelets, etc...)
- Conditionnement des gobelets

6. Livraison des fournitures

La livraison s'effectuera sur le territoire du syndicat des déchets du Centre Yonne (voir carte ci-contre) situé dans le département de l'Yonne (89), soit dans un rayon maximum de 35 km autour de la ville de Migennes (89400) et une distance maximum de 40 km de la ville d'Auxerre (89000). Le lieu de livraison dépendra de la structure émettrice du bon de commande. Le lieu précis de livraison sera indiqué sur chaque bon de commande.



A. Adresses de livraison pour chaque structure membre du groupement

Nom structure	Adresse	Code postal	Commune
Mairie de Venoy	1 place de la mairie	89290	VENOY
Mairie de Laroche Saint Cydroine	Place du 19 mars 1962	89400	Laroche Saint Cydroine
Mairie d'Héry	2 rue Charles Rolland	89550	Héry
La grange de Beauvais	Mairie de Venouse	89230	Venouse
Festif'Art of Villecien	28 rue du château du Fey	89300	VILLECIEN
Mairie de Quenne	2 rue des Pluvignons	89290	Quenne
Comité d'animation de Bassou	bis rue du Pont	89400	Bassou
Mairie de Varennes	2 rue du Chapiteau	89144	Varennes
Comité des fêtes de Cheny	6 rue de la Mairie	89400	Cheny
Mairie de Chemilly sur Yonne	2 rue Paul Bert	89250	Chemilly sur Yonne
Mairie de Champlay	61 grande rue	89300	Champlay
Mairie de Précy sur Vrin	6 rue du presbytère	89116	Précy sur Vrin

A petits pas voilà que c'est moi	7 rue de l'église	89110	Laduz
Syndicat des Déchets du Centre Yonne	6 quai del'hopital	89300	Joigny

B. Modalités de livraison

La livraison devra avoir lieu pendant les horaires d'ouverture de la structure ayant émis le bon de commande. Les coordonnées de la structure seront précisées dans le bon de commande.

Il pourra être demandé au transporteur d'avertir la structure ayant émis le bon de commande, une heure avant son arrivée au lieu de livraison.

Le déchargement du véhicule de livraison sera assuré par le transporteur qui devra être équipé du matériel nécessaire au déchargement des fournitures et à leur dépôt dans le lieu indiqué.

C. Délais de livraison

Les délais de livraison doivent être proposés par le candidat.

Ils pourront être différents selon les quantités commandées. Le candidat pourra ainsi préciser les délais de livraison pour :

- 10 à 500 gobelets
- 500 à 1 000 gobelets
- 1 000 à 5 000 gobelets

Le titulaire s'engage à respecter les délais proposés dans son offre sous peine de pénalités.

Le candidat devra proposer dans son offre un délai de réalisation pour les prestations du bordereau des prix unitaires.

7. Contrôle de la marchandise et fournitures non conformes

La conformité et l'état des fournitures feront l'objet d'une vérification après livraison.

Si le produit livré est reconnu non conforme ou inacceptable, le fournisseur devra, après notification, en assurer la reprise à ses frais et pourvoir au remplacement de la marchandise dans un délai de 8 jours.

Toute fourniture non conforme sera reprise et échangée sans indemnité par le candidat.

8. Prix

Le bordereau des prix unitaires du présent marché énumère plusieurs cas de figures pour la commande de gobelets (personnalisation, volume de commande, etc...). Le candidat pourra ajouter des éléments s'il le juge opportun.

Les prix sont réputés fermes.

Fait à Joigny, le 5 avril 2016